

13 avril



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 13 avril 2026 à 19h à la Salle du Conseil du 1, 8<sup>e</sup> Rang, St-Jean-de-Cherbourg.

**Sont présents :**

Monsieur Mathieu St-Pierre Boulay maire  
Monsieur Herman Dumont conseiller  
Monsieur Maurice Gagnon conseiller  
Madame Marjolaine Leclerc conseillère  
Madame Alysson Proulx Bergeron

**Absente :** Monsieur Sylvain Milette  
Madame Myriam Gauthier

**Les membres présents forment le quorum.**

Est également présente, madame Francine Ouellet Leclerc directrice générale greffière trésorière, qui agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Mathieu St-Pierre Boulay

**202-04-056**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2026
4. Présentation et adoption des chèques émis pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2026 des comptes à payer
5. Correspondance : Forum Coopération municipale le 11 avril 2026 à Baie-des-Sables / Invitation rassemblements régionaux de l'Alliance de l'énergie de l'Est-Hiver 2026 à Matane le 29 avril, Riôtel de 18h. à 21h.30 / Dany Bouchard MRC sécurité civile / Demande Loisirs de la Halte // Répare tes trucs en Matanie 6<sup>E</sup> édition MRC /
6. Rapports des comités :
  - a) Loisirs de la Halte
  - B) Comité de développement
7. Projet de règlement code d'éthique et déontologie des élus-es ( avis motion )
8. Bail centre communautaire
9. Pro- maire
10. Signataire à la Banque Nationale (2)
11. Travaux et entretien prioritaire des chemins de la municipalité
12. Creusage de fossés rte de St-Jean priorité situé où le 11 et le 17 (Pascal, Mme Miville)
13. Mandater la FQM pour programmation et élaborer les plans et devis, relevé d'arpentage et étude hydraulique pour la TECQ (2024-2028)  
Rte de St-Jean du 2 au 61 donne 2 km / calvette / fossés / macadam pour 2026  
Municipalité a un seuil à déboursier de 23 389 \$
14. Modalité Programmation des travaux dans le cadre du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2024-2028)
15. Projet du centre communautaire (galerie, porte, etc.)
16. Projet atelier culinaire (Marie-Michelle Loubier CISSSBSL) responsable Marjolaine
17. Projet Frigo partagé (Karine Lévesque) prends responsable (Alysson, Myriam)
18. Laminage de la Photo Société d'histoire
19. TECQ 2019-2024 FINAL
20. Achats matériels pour le Parc Albert-Morin (bâtons mini putt-balles-lumières)
21. Compensation vente de bois
22. Formation C.C.U
23. Formation rôle des élus et éthique et déontologie
24. Varia
  - \* Chalumeau pour l'asphalte
  - \* 6 rue Bouchard
  - \* Ligne jaune route de St-Jean
  - \* Demande de soumission pour réparation des trous sur la route de St-Jean
25. Période de questions
26. Démission de la directrice générale et greffière-trésorière
27. Levée de la séance

13 avril

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été transmise à l'avance;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le maire à fait lecture de l'ordre du jour

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**D'**adopter l'ordre du jour en laissant le point « Varia » ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-057 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2026 qui leur a été transmis à l'avance;

**IL** est proposé par : monsieur Herman Dumont

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**D'**approuver le procès-verbal de la Séance ordinaire du 2 mars 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-058 APPROBATION-PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 31 MARS 2026 POUR LA MUNICIPALITE DE ST-JEAN-DE-CHERBOURG**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la direction générale;

**IL** est proposé par : madame Alysson Proulx Bergeron

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**QUE** le Conseil de la municipalité de St-Jean-de-Cherbourg approuve la liste des comptes à payer, la liste des chèques émis, les salaires payés et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivantes:

Comptes à payer		22 982.38 \$
Chèques et prélèvements émis		626.53 \$
Salaires payés du 2026-01-25 au 2026-02-21	3 564.67 \$	
Contribution de l'employeur	373.29 \$	3 937.96\$
<b>TOTAL</b>		<b>27 546.87 \$</b>

**ADOPTÉE**

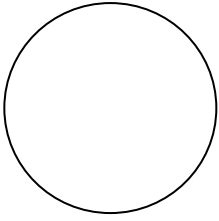
**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-059 CORRESPONDANCE**

- a) Forum Coopération municipale le 11 avril 2026 à Baie des Sables



13 avril

- b) Invitation rassemblement régionaux de l'Alliance de l'énergie de l'Est 2026 à Matane c) Dany Bouchard MRC sécurité civile d) Demande des Loisirs de la Halte e) Répare tes trucs en Matanie 6<sup>e</sup> édition MRC

**2026-04-060 DEMANDE DE DON PAR LES LOISIRS DE LA HALTE**

Les loisirs de la Halte sollicite la municipalité pour organiser une nouvelle édition de la Fête Champêtre qui se tiendra le 25 juillet 2026 ainsi que la réservation de la salle au centre communautaire et un permis de boisson sera aussi demandé pour cet événement.

Il est proposé par : monsieur Herman Dumont

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents

De faire un don de 50.00 \$ au Loisirs de la Halte et de confirmer la réservation du Centre communautaire le 25 juillet pour cet événement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-061 RAPPORT DES COMITÉS ST-JEAN-DE-CHERBOURG**

Loisir de la Halte : Madame Marjolaine Leclerc explique la journée activité de Pâques, chasse aux cocos etc.. une belle journée familiale

Comité de développement : madame Jocelyne Sergerie présidente du comité nous informe que le comité a reçu un montant de 7 507.13 après la dissolution des Grands Jardins du 733

**2026-04-062 PROJET DE RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES (AVIS MOTION)**

**CONSIDÉRANT QUE** toute municipalité doit, avant le 1<sup>er</sup> mai qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

**AVIS MOTION**

**Je donne avis motion et dépose le projet de règlement sur le code d'éthique et déontologie de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg qu'il aura adoption, lors d'une séance subséquente sans lecture. Je propose d'adopter le projet de règlement sur le code d'éthique et déontologie**

**Proposé par : monsieur Maurice Gagnon**

**Appuyer par : madame Marjolaine Leclerc**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

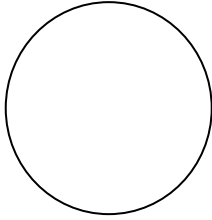
**2026-04-063 BAIL AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur St-Pierre Boulay ( 9546-8740 Québec INC. ) à informer la municipalité qu'il a fermé la cantine le 23 février 2026 situé au 5, 8<sup>e</sup> rang dans le centre communautaire ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu discussion au sujet du bail ;

**QUE** certaine personne désire que monsieur Boulay devrait défrayer le montant de location jusqu'à la fin du bail soit fin juillet ;

13 avril



Après avoir pris renseignements auprès des affaires municipales ;  
Que les élus ont discutés avec monsieur Denis Côté et poser leurs questions ;  
Que monsieur Côté explique que monsieur Boulay n'a plus aucune activité dans le local et ne récolte plus aucun argent dans cette activité et qu'il n'y aucune obligation de poursuivre le bail ;

Que la direction a pris renseignement auprès des avocats pour savoir les tarifs qui est de 395.00/h. et plus, la municipalité ayant déjà eu à prendre un avocat dans un dossier en 2023 la municipalité a dû déboursé prêt de 3 000.00 \$ pour 9h.33 ;

**CONSIDÉRANT ces éléments un vote est pris**

**POUR résiliation du bail : Monsieur Herman Dumont , monsieur Maurice Gagnon ,Madame Alysson Proulx Bergeron**

**CONTRE résiliation du bail : Madame Marjolaine Leclerc**

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents

**De résilier le bail à monsieur Mathieu St-Pierre Boulay**

**CONSIDÉRANT QU'IL N'Y A PLUS AUCUNE ACTIVITÉ ET AUCUN REVENU Provenant de cette cantine.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-064 REMPLACEMENT PRO MAIRE**

**CONSIDÉRANT l'absence de monsieur Sylvain Milette depuis quelques mois;**

Il est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents

**De nommer madame Alysson Proulx Bergeron comme pro maire en remplacement de monsieur Sylvain Milette**

**Qu'elle est autorisée à signer tous les documents nécessaires pour la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-065 SIGNATAIRE À LA BANQUE NATIONALE**

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

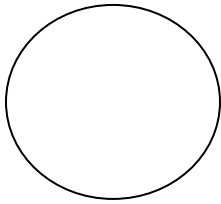
**QUE** madame Alysson Proulx Bergeron soit signataire à la Banque Nationale de signer tous les documents nécessaires à cette fin pour la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-066 TRAVAUX ET ENTRETIEN PRIORITAIRE DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ ET CREUSAGE DE FOSSÉ EN PRÉVENTION SITUÉ ENTRE LE 11 ET 17 ROUTE DE ST-JEAN**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit entretenir ses chemins;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de rechargement et autres doit être fait sur les chemins de la municipalité en premier lieu sur les zones prioritaires soit :



13 avril

**Rang 8** : intersection branche Nord au Pied du mont Vélo (arracher roches dans le fond du chemin + fossé + gravier et nivelage)

**Entrée du Parc** : des limites du MTQ jusqu'à la barrière- (fossé + gravier + nivelage)

**La Grande- Ligne** : du rang 9 St-Adelme aux limites de St-Jean (fossé + gravier + nivelage)

**La Grande- Ligne** : vers le rang 11 (fossé dans la côte + gravier + nivelage)

Il est proposé par : madame Alysso Proulx Bergeron

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

De faire faire les travaux prioritaires par l'entreprise Jasmin et Régis Imbeault ainsi que le creusage de fossé ce printemps de faire la correction du trou dans la route de St-Jean et que l'entreprise Jasmin & Régis Imbeault nous informe si autres priorités sont nécessaires dans les chemins de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-067** **MANDATER LA FQM POUR PROGRAMMATION ET ÉLABORER LES PLANS ET DEVIS, RELEVÉ D'ARPENTAGE ET ÉTUDE HYDRAULIQUE POUR LA TECQ 2024-2028**

**CONSIDÉRANT QU'** un montant de 535 735 est prévu dans les travaux de la TECQ pour 2024-2028;

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

De mandater la FQM pour la programmation, élaborer les plans et devis Et relevé d'arpentage et étude hydraulique pour la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg;

**QUE** des travaux soit fait sur la route de St-Jean du 2 au 61 route de St-Jean ce qui donne 2 kilomètres;

**QUE** le chemin soit en macadam avec la vérification de creusage de fossé / calvettes etc.

**QUE** la municipalité a un seuil à déboursé au montant de 23 389 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-068** **MODALITÉ PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU TRANSFERT D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECQ 2024-2028)**

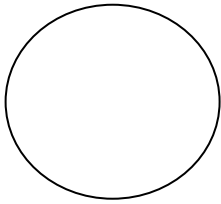
**ATTENDU QUE :**

\* La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028;

\* La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**IL est résolu que :**

\* La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;



13 avril

\* La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quand aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

\* La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 15 février inclusivement;

\* La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

\* La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipale et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2026-04-069 PROJET AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DANS LE PROGRAMME FRR**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le programme du FRR celui-ci est pour la vitalisation;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a plus d'activité soit dépanneur et cantine dans le centre communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne rentre plus dans le programme de vitalisation mais comme rénovation ou entretien;

Il est proposé par : madame Alysson Proulx Bergeron

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

D'autoriser madame Francine Ouellet Leclerc directrice générale à l'annulation de la demande au programme FRR et l'annulation de demande de permis à la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-070 PROJET ATELIER CULINAIRE (MARIE-MICHELLE LOUBIER CISSSBSL)**

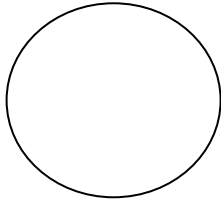
La responsable du projet madame Marjolaine Leclerc explique ou en est le projet et les demandes formuler par madame Leclerc soit une cuisine par mois et une ou un responsable pour surveillance des enfants pendant que les parent vont cuisiner. À suivre

**2026-04-071 PROJET FRIGO PARTAGÉ**

IL est proposé par : monsieur Herman Dumont

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents





2026-04-077

**FORMATION RÔLE DES ÉLUS ET ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE**

Point d'information deux (2) élus ont terminé leurs formations  
Monsieur Maurice Gagnon et Madame Marjolaine Leclerc.

**VARIA****Achat d'un chalumeau pour l'asphalte**

Celui que la municipalité a présentement de fonctionne pas adéquatement pour le travail celui-ci sera à vérifier à suivre.

2026-04-078

**PLAINTÉ CONCERNANT LA RUE BOUCHARD**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise de déneigement a de la difficulté à faire le déblaiement de la rue **BOUCHARD** après avertissement au propriétaire du déneigeur et que rien n'a changé;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale a aussi informé la propriétaire à quelques reprises de ramasser ses bacs après que l'entreprise soit passée et de stationner leurs véhicules dans leur entré et lui a montrer des photos prises par l'entreprise D'Auteuil;

**ATTENDU QUE** la rue Bouchard est une rue et non un parking privé elle doit être dégagé de toute obstacles qui pourrait nuire à son fonctionnement d'entretien;

Il est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

L'envoi d'une lettre recommandée à la propriétaire que des mesures seront prises s'il n'y a pas de changement et des frais pour remorquage seront charger. Il faut que la rue reste dégager pour déblaiement l'hiver et nivelage l'été.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2026-04-079

**TRAÇAGE D'UNE LIGNE JAUNE ROUTE DE ST-JEAN**

**CONSIDÉRANT** la difficulté durant le déblaiement de la rue l'hiver pour la largeur vu que les entrées sont proches du chemin et la difficulté de voir l'accotement durant l'hiver;

Une soumission a été demandé à l'entreprise AED pour traçage d'une ligne jaune;

La soumission est de 2 874.38 taxe inclus avec balayage et prémarquage. Sur une longueur de 2.8 k. soit la totalité de la route de St-Jean.

Il est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

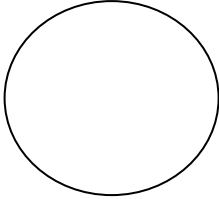
D'accepter la soumission de l'entreprise AED.

Madame Marjolaine Leclerc demande une autre soumission  
À VÉRIFIER

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

13 avril

2026-04-080

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR RÉPARATION DES TROUS SUR LA ROUTE DE ST-JEAN****CONSIDÉRANT** l'étendu des trous sur la route de St-Jean**CONSIDÉRANT QUE** l'employé municipal prend beaucoup de son temps de travail sur le remplissage des trous et que cela ne dure pas longtemps

IL est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

De demander une soumission par une entreprise pour remplissage des trous sur la route de St-Jean.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2026-04-081

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire réponds aux questions

2026-04-082

**DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Madame Francine Ouellet Leclerc nous informe et explique sa démission au poste de directrice générale greffière trésorière qui prendra effet le 8 mai 2026.

IL est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**D'**accepter à contre cœur la démission de madame Francine Ouellet Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2026-04-083

**ENVOI POSTALE AU POSTE DE DIRECTEUR(-TRICE) GÉNÉRALE GREFFIER(-ÈRE) TRÉSORIER(-ÈRE)****CONSIDÉRANT** la démission de madame Ouellet Leclerc  
**CONSIDÉRANT QU'**il faut une personne le plus tôt possible;

IL est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

**QUE la directrice générale** envoie une **OFFRE D'EMPLOI** au poste de **Directeur (trice) greffier (ère)-trésorier (-ère) à la population.****ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

2026-04-084

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

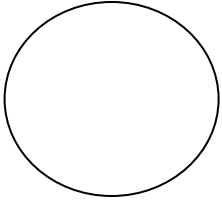
Il est proposé par monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

De levée la présente séance à 20h.25

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

13 avril



---

MATHIEU ST-PIERRE BOULAY MAIRE

---

FRANCINE OUELLET LECLERC  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### Approbation des résolutions

*Je, soussignée, Jocelyn Bergeron de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

*Mathieu St-Pierre Boulay maire*